

Commune de SAINT MARC JAUMEGARDE

Servitudes d'Utilité Publique
Affectant l'utilisation du sol

A2 Servitudes pour la pose des canalisations souterraines d'irrigation.

Identifiant DDE	Service gestionnaire	Appellation	Description	Acte institutif	Date de l'acte
A2/9/2437	Société du Canal de Provence	Canal de Provence	Réseau des Pinchinats, réseau de la Mignarde.	Décret 63-509 du 15 mai 1963	15/05/1963

AC1 Servitudes de protection des monuments historiques.

Articles L621-1 à L621-6 du code du patrimoine modifiés par Ordonnance n°2005-1128 du 8 septembre 2005 ; article 1 de la Loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques modifié par Loi n°2000-1208 du 13 décembre 2000

Identifiant DDE	Service gestionnaire	Appellation	Description	Acte institutif	Date de l'acte
AC1/17/212	Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine	Bastide de Repentance	MI 091 : Bastide de Repentance façades y compris l'escalier sur la façade principale et les toitures. Cadastre section EC parcelle n°28 d'une contenance de 4ha 75a 10ca		16/11/1984
AC1/17/2394	Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine	Bastide de Repentance	MC 43 : Bastide de la Repentance jardin ordonnancé avec ses terrasses, ses éléments architecturaux et son allée d'accès au domaine. Cadastre section EC parcelle n°28 d'une contenance de 4ha 75a 10ca.		16/11/1984

AC2 Servitudes de protection des sites et monuments naturels.

Article R341-1 du code de l'environnement

Identifiant DDE	Service gestionnaire	Appellation	Description	Acte institutif	Date de l'acte
AC2/13/687	DREAL PACA – Service biodiversité, eau, paysages (DIREN PACA)	Zone dite des barrages de Bimont et de Zola	Site classé : Zone dite des barrages de Bimont et de Zola s'étendant sur le territoire des communes d'Aix en Provence, Saint Marc Jaumegarde et Le Tholonet et délimitée, conformément au plan annexé au décret.	Site classé	18/10/1973
AC2/13/688	DREAL PACA – Service biodiversité, eau, paysages (DIREN PACA)	Montagne Sainte-Victoire	SC2 : Ensemble formé par la Montagne de Sainte Victoire sur les communes d'Aix en Provence, Beaurecueil, Puyloubier, St Antonin sur Bayon, St Marc de Jaumegarde, Le Tholonet et Vauvenargues. Cadastre section ED en totalité et section EH parcelle n°10 à 12, 12 en partie, 25 et 26. SC du 15 Septembre 1983.	Site classé	15/09/1983
AC2/13/1490	DREAL PACA – Service biodiversité, eau, paysages (DIREN PACA)	Château de Saint Marc Jaumegarde	Château et ses abords : section AB n°3 à 5 inclus 12 à 19 inclus et 24p, section AE n°37, 55 à 62 inclus, 64p et 76, section AW n°9 à 17 inclus. Site classé du 18 février 1969	Site classé	18/02/1969
	DREAL PACA – Service biodiversité, eau, paysages (DIREN PACA)	Site du Concors	Par décret en date du 23 août 2013, est classé parmi les sites des départements des Bouches-du-Rhône et du Var l'ensemble formé par le massif du Concors, sur le territoire des communes d'Aix-en-Provence, Jouques, Meyrargues, Peyrolles-en-Provence, Puyloubier, Saint-Marc-Jaumegarde, Vauvenargues et Venelles (Bouches-du-Rhône), Pourrières et Rians (Var).	Site classé	23/08/2013

AS1 Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales.

Code de la santé publique, Article L1321-2 modifié par la Loi n°2006-1772 du 30 décembre 2006 ; Article R1321-13 modifié par Décret n°2007-49 du 11 janvier 2000 ; articles L1322-3 et suivants modifiés par la Loi n°2004-806 du 9 août 2004

Identifiant DDE	Service gestionnaire	Appellation	Description	Acte institutif	Date de l'acte
AS1/18/295	Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales	Réservoir de Bimont sur l'Infernet.	Décret du 23 juillet 1977 déclarant d'utilité publique la constitution de périmètres de protection autour du réservoir de Bimont sur l'Infernet.	Décret du 23 juillet 1977	23/07/1977

I4 Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques.

Article 12 bis de la Loi du 15 juin 1906 sur les distributions d'énergie créé par Loi n°2000-1208 du 13 décembre 2000 ; Décret n°2004-835 du 19 août 2004 relatif aux servitudes d'utilité publique prévues par l'article 12 bis de la loi du 15 juin 1906 sur les distributions d'énergie ; article 35 de la Loi n°46-628 du 8 avril 1946 sur la nationalisation de l'électricité et du gaz.

Identifiant DDE	Service gestionnaire	Appellation	Description	Acte institutif	Date de l'acte
I4/3/296	Réseau de Transport d'Electricité – Transport Electricité SUD-EST	Ligne 225 KV La-Palun – Sainte-Tulle	Ligne 225 KV La Palun – Ste Tulle.		

Int1 Servitudes au voisinage des cimetières.

Article L2223-5 du code Général des Collectivités Territoriales

Identifiant DDE	Service gestionnaire	Appellation	Description	Acte institutif	Date de l'acte
Int1/8/1044	Anciennement : Ministère de l'Intérieur – Direction Générale des Collectivités Locales devenu : Le Maire, Code Général des Collectivités Territoriales	Cimetière de Saint Marc Jaumegarde	Protection autour du cimetière	Décret du 7 Mars 1808 dont les dispositions sont reprises à l'article L.361-4 du Code des Communes	07/03/1808

PT3 Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques.

Code des Postes et Télécommunications, articles L.46 à L.53 et D 408 à D 411

Identifiant DDE	Service gestionnaire	Appellation	Description	Acte institutif	Date de l'acte
PT3/5/2156	France-Télécom	Réseau des lignes de télécommunications	Réseau global des lignes de télécommunications du département. Code des Postes et Télécommunications, articles L.46 à L.53 et D 408 à D 411.		